

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservations

Le montant des frais de dossier est de 22 €. Les réservations ne sont effectives qu'après réception du règlement de l'acompte et confirmation de notre part. Nous nous réservons la possibilité de proposer tout emplacement ou location après un retard non signalé dans les 24 heures.

Emplacements nus

La configuration du terrain ne permet pas l'accès aux caravanes double-essieu. Les emplacements nus loués à la journée sont disponibles à partir de 14 heures et doivent être libérés avant 12 heures. **Le solde du séjour doit être réglé le jour de l'arrivée.** Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Une caution de 20 € sera demandée à l'arrivée pour la clef de la barrière d'entrée du camping. Elle vous sera rendue en fin de séjour à la restitution de la clef.

Locations

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Les locations hebdomadaires en saison sont disponibles le samedi à partir de 16 heures et doivent être libérées le samedi avant 10 heures. **Le solde du séjour doit être payé 30 jours avant la date d'arrivée.**

Une caution de 200 € sera demandée à l'arrivée, le locataire s'engageant à rembourser tous les dégâts dont il serait responsable. Elle sera rendue en fin de séjour à la remise des clefs, après constat d'absence de dégât ou de manque.

Les hébergements sont loués propres, les résidents sont tenus de les rendre aussi nets qu'ils les ont trouvés. A défaut, une somme forfaitaire de 50 € sera retenue sur le montant de la caution. Sur demande, il y a possibilité de nettoyage pour un montant forfaitaire de 50 €.

Un inventaire vous sera remis à votre arrivée. Veuillez le vérifier et le déposer au bureau d'accueil après y avoir apposé la date

et votre signature. Merci de signaler expressément toute anomalie ou défaut de propreté.

Le nombre de personnes ne peut excéder celui précisé pour le type de location retenu. Toute personne supplémentaire au forfait donnera lieu au tarif correspondant. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Il est strictement **interdit de fumer** dans les locations. En cas d'odeur de tabac, il vous sera retenu de la caution la somme forfaitaire de 50 € pour le nettoyage.

Annulations

En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez devoir :

- Les frais de dossier et d'assurance
- A titre d'indemnité de rupture de contrat :
 - Un montant égal à 20 % du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
 - Un montant égal à la totalité du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Si vous avez souscrit à la garantie annulation proposée dans le contrat de réservation, vous serez remboursé de l'indemnité de rupture de contrat ci-dessus indiquée, selon les conditions prévues dans la garantie (texte disponible sur demande).

Dans tous les cas, vous ne serez pas remboursé des frais de dossier (22 €) et de la garantie annulation.

Règlement

Les acomptes et soldes des séjours peuvent être payés par chèque (à l'ordre de Cent Pour Cent Nature), chèque-vacances, carte de crédit ou virement bancaire.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING

Silence

Le silence doit être total entre minuit et 8 heures. Dans la journée, les usagers du camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions susceptibles de gêner leurs voisins. Les appareils sonores (TV, radio, chaîne Hi-fi etc ...) doivent être réglés en fonction de ce critère. Les fermetures des portières et coffres de véhicules doivent se faire de façon aussi discrète que possible et les klaxons sont interdits.

Circulation

La vitesse est limitée à 10 km/h. Le stationnement est interdit sur les routes. Votre véhicule doit être garé sur votre emplacement même si l'emplacement voisin est inoccupé. Il n'est autorisé qu'une seule voiture par emplacement.

La circulation est interdite dans le camping entre 23 heures et 8 heures. Vous devez respecter le sens giratoire de circulation. Soyez vigilants, attention aux enfants !

Sécurité

La Direction du camping décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident qui interviendrait à l'intérieur du camping. Le client dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts, de chutes de branches, dus aux intempéries ou aux catastrophes naturelles, de bris de glace. Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le coffre privé à la réception.

Enfants

Ils sont sous la surveillance des parents qui sont pénalement et civilement responsables lors de toutes activités et utilisation des équipements. La Direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

Hygiène

Les règles élémentaires d'hygiène doivent être respectées dans les sanitaires et à la piscine. A l'espace aquatique, seul le slip de bain est autorisé. Les shorts et bermudas de bain sont strictement interdits.

Propreté

Veillez à la propreté du camping en ne jetant aucune ordures à terre et en ne laissant aucun sac poubelle devant ou à proximité de votre emplacement ou de votre location. Notre village est classé « Station verte de vacances », nous sommes dans l'obligation de pratiquer le tri sélectif. Des containers sont prévus à cet effet à l'entrée du camping, merci de respecter le tri des déchets.

Visiteurs

Les visiteurs doivent se présenter au bureau d'accueil pour décliner leur identité. Ils sont admis sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent, dans le respect du présent règlement. Ils sont tenus à une redevance (4 €). Leur véhicule doit rester sur le parking.

Animaux

Nos amis les animaux sont acceptés à condition d'être vaccinés contre la rage (carnet de vaccinations à jour), gardés en laisse et promenés hors du terrain pour leurs besoins naturels. En aucun cas, ils ne doivent rester seuls dans les locations. L'accès à la piscine leur est strictement interdit.